

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 10 FÉVRIER 2023

Les PV officiels et les comptes de la paroisse sont consultables au presbytère sur demande

ADOPTION DES COMPTES 2022

Commentaires sur les recettes (notamment dons et offrandes) 2022

Les conseillers ont étudié les comptes qui leur avaient été envoyés avant séance.

Après un déficit de 6 447 € en 2021, il est constaté un excédent nettement supérieur à celui prévu et voté au budget 2022.

Nos recettes tant ordinaires qu'extraordinaires, et les récupérations de charges ont dépassé le budget. Les dépenses ont été contenues malgré l'explosion des prix de l'énergie (+7 648 €) : si on sort du calcul l'impact du coût de l'énergie, les dépenses ordinaires (fonctionnement paroissial, hors dépenses extraordinaires comme les gros travaux) sont inférieures de 5 975 €.

Vote sur la validation des comptes 2022

Le conseil n'oublie pas que les travaux importants déjà votés "consommeront" en partie cet excédent (voir budget 2023).

Les comptes et les explications ont été jugés clairs, la confiance aux receveur et trésorier de la paroisse est renouvelée, et quitus est donné à l'unanimité pour les comptes 2022.

ADOPTION DU BUDGET 2023

Plusieurs points devaient être soit expliqués, soit décidés avant de traiter l'ensemble du budget proposé au vote du conseil.

Salaires et charges sociales 2023

Force est de constater que la quantité de travail à fournir pour répondre au cahier des charges pour les 3 ERP dépasse les 3 ou 4 heures hebdomadaires envisagées, que la paroisse a eu par le passé la chance de disposer de personnes sérieuses et de confiance pour l'assumer à un coût très raisonnable. Il sera difficile d'en rester au nombre d'heures envisagé et au prix souhaité ; le conseil prévoit donc pour les deux personnes salariées par la paroisse, aux lignes 641 100 et 645 110 du budget, 9 000 € et 6 000 € (contre 4 652 et 3 072 € en 2022).

La présidente continue son travail de "prospection" pour trouver une solution raisonnable et pérenne.

Associations ou œuvres à soutenir en 2023

Le conseil ajuste et complète institution par institution la subvention que la paroisse leur attribuera en 2023.

Revue et vote du budget 2023

Compte tenu des circonstances (notamment coût de l'énergie), des modifications contextuelles (nettoyage des locaux), des rentrées exceptionnelles (legs) et des travaux programmés (en 2023 au presbytère, crépi et isolation des combles), le budget 2023 est approuvé à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseil remercie chaleureusement Paul Schaeffer pour le très important travail fourni bénévolement et avec compétence pour préparer les prises de décisions du conseil.

DIVERS

- Proposition d'exposition Hortus Deliciarum : le conseil débat le point et demande à en savoir plus pour décider des dates et modalités de cette exposition.
- Concert de Nicolas Kilhoffer le 16 avril : celui-ci, finalement indisponible à cette date, demande à la paroisse de l'en excuser et au conseil, qui l'accepte évidemment, de reporter le projet. Précision : Nicolas a accepté de tenir notre orgue à tous les cultes de la Semaine Sainte.